

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 64 (1935)
Heft: 13

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après de belles projections, agréablement commentées, un film documentaire peut être présenté (film d'été ou de sports d'hiver, pris dans l'Oberland bernois, ou dans le Haut-Valais). Ces causeries peuvent remplir toute une soirée ou former un numéro du programme pour la réunion d'une société. Les appareils, en tant qu'ils sont disponibles, sont aussi fournis et desservis gratuitement. Les organisateurs de ces séances n'assument aucun engagement quelconque vis-à-vis du chemin de fer. Sur demande, des séries de diapositifs sont prêtées aux personnes désirant donner la causerie elles-mêmes. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité précité.

Le nombre des auberges diminue

Il y a exactement 40 ans que le Conseil fédéral a ordonné le recensement des auberges en Suisse. Il a constaté alors que l'on comptait un débit d'alcool par 131 habitants. Pour l'année 1924, la proportion a été de 1 : 165. D'après une enquête faite par le Secrétariat antialcoolique suisse, l'on compte actuellement *une* auberge seulement pour 172 habitants. Le nombre des débits, en chiffre absolu, n'a guère varié, il oscille entre 23 et 24,000. D'après la même enquête, il faut ajouter encore 6 à 7,000 magasins ayant le droit de vendre des boissons alcooliques par quantité de moins de 2 litres. Le nombre des magasins vendant des boissons fermentées par 2 litres n'est pas connu, mais il est certainement sensiblement supérieur. Le canton de Fribourg, qui compte 469 auberges et 46 magasins de vente à l'emporter, évalue le nombre des débits par 2 litres à 500. Il n'est donc pas exagéré de croire qu'en Suisse toutes les auberges, cercles, cantines, magasins de vente à l'emporter, etc., dépassent le nombre de 40,000.

BIBLIOGRAPHIE

Le Rapport annuel 1934-1935 de la fondation suisse Pro Juventute vient de sortir de presse. Il importe à chacun de connaître l'emploi que *Pro Juventute* fait de l'argent qui lui est confié. Cette très intéressante brochure ne doit donc pas laisser le public indifférent. Parcourons-la. L'œuvre des nourrissons se penche avec sollicitude vers les petits déshérités. Séjours de vacances, cures pour enfants habitant le pays, placement de vacances d'enfants suisses habitant l'étranger, protection des enfants anormaux et infirmes : voilà les principales activités concernant l'âge scolaire. *Pro Juventute* n'oublie pas ceux qui ont quitté l'école et s'intéresse tout particulièrement aux jeunes chômeurs, car là, le problème économique se double d'un problème moral. L'orientation professionnelle sollicite aussi l'intérêt de la fondation. En quelques pages que chacun voudra lire, nous avons, agrémenté d'illustrations et de tableaux succincts, un excellent résumé d'une activité sans cesse grandissante.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. A Fribourg, jeudi 14 novembre, à 2 h., au pensionnat Sainte-Ursule.